

Défi 4 – Développer des services vélos

1 DESCRIPTION DU PROJET

Un territoire engagé en faveur du vélo

La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) était la première collectivité d'Île-de-France à avoir approuvé son Plan Local de Déplacement (PLD) en conformité avec le PDUIF (2014) et avec un volet vélo volontariste.

Si le vélo est très utilisé pour les déplacements de loisirs, notamment le week-end sur le territoire, il est encore peu considéré comme une option pour les déplacements domicile-travail.

Les concertations menées dans le cadre du contrat de pôle de la gare et du PLD ont montré de nombreux freins à la pratique du vélo tels que :

- ✓ La non-possession d'un vélo,
- ✓ Le manque d'entretien,
- ✓ Le sentiment de dangerosité.



La Vélostation de SQY vise à faciliter l'accès au vélo ainsi qu'à son entretien. Concernant la sécurité routière, la SQY est par ailleurs engagée pour améliorer les points accidentogènes de son territoire.

Une vélostation pour promouvoir le vélo

Située en gare de SQY, la Vélostation permet aux habitants, salariés ou visiteurs de bénéficier de 3 services de vélo complémentaires confiés à un prestataire unique :

- ✓ **Service de location de 170 vélos** (150 vélos standards, 10 VAE, 10 pliants) pour des durées de location de un jour à un an pour les standards et de un jour à un mois pour les électriques et les pliants. Antivol et panier sont fournis ainsi et la maintenance est comprise.
- ✓ **Atelier de maintenance et de réparations courantes.**
- ✓ **230 places de stationnement sécurisé Véligo** accessibles avec une carte Navigo 7j/7 de 4h45 à 1h20, avec des places dédiées aux VAE. Des gonfleurs sont à disposition. Ces places et les vélos peuvent être réservés sur le site internet de la Vélostation.

La Vélostation est ouverte de 7h30 à 12h et de 14h à 19h30 la semaine et le samedi de 10h à 13h.

Des services vélo complémentaires à la vélostation

- ✓ Réalisation d'un **plan des itinéraires cyclables de l'agglomération.**
- ✓ Promotion de la pratique du vélo **au sein des entreprises** grâce à la démarche de Plans de Déplacements Inter-Entreprises.
- ✓ **Ateliers d'animation** pour présenter les trois services auprès de différents publics (ateliers dans le cadre des démarches de Plans de Déplacements Inter-Entreprises, Vélostation itinérante sur les communes du territoire, fête du vélo...).

La construction et l'exploitation de la Vélostation sur trois ans ont un **coût global d'environ 1,4 M€ HT.**

2 LES ACTEURS DU PROJET

Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines :

- ⇒ Initiatrice du projet et co-financeur : prise en charge des coûts de fonctionnement (938 600 €HT sur 3 ans)

Île-de-France Mobilités :

- ⇒ Financement des stationnements vélo (548 places en libre accès et en consignes collectives), 75% du coût d'investissement.

Région Île-de-France :

- ⇒ Financement des services : locations vélos, atelier d'entretien.

Entreprise Vélogik :

- ⇒ Prestataire de gestion des 3 services.

Partenaires du territoire : les communes, associations, entreprises, vélocistes.



3

VIE ET SUITES DU PROJET

Un dispositif qui a trouvé son public

Les activités de stationnement et de réparation ont rapidement trouvé leur public. A la fin juin 2019 :

- ✓ Consignes remplies à plus de 85% ;
- ✓ 690 réparations réalisées depuis le 14 décembre 2017 ;
- ✓ La location de VAE génère des listes d'attente (151 contrats conclus) ;
- ✓ 52 contrats conclus pour les vélos pliants ;
- ✓ La location de vélos standards reste timide, mais elle est néanmoins en hausse constante (590 contrats ont été conclus).

Il a été essentiel de réaliser de nombreuses animations auprès du grand public ainsi que des ateliers dans le cadre de la démarche PDIE pour lever progressivement certains freins. En mai 2019, 7 vélos de la Vélostation ont été utilisés comme flotte d'entreprises pour la première fois, et une offre promotionnelle au cours de la fête du vélo a permis d'augmenter le nombre de locations à l'année : 5 contrats annuels ont été conclus en 10 jours.

Un développement de l'offre et des services vélo qui se poursuit

La Vélostation est pensée comme un **levier pour la pratique du vélo et un relais** permettant à un ensemble d'autres opérateurs (dont des privés) d'insuffler à ce mode de transport une nouvelle dynamique, dans un cadre qui peut être intermodal.

La Vélostation constitue **un relais de la politique régionale** : elle sera un lieu de distribution et de réparation des vélos de Véligo Location. Les deux offres sont complémentaires (seulement 10 VAE pour la Vélostation, pour une durée de location d'un mois maximum, contre uniquement des VAE pour Véligo, location pour une durée de location de six mois, renouvelable trois mois supplémentaires).

Grâce au réseau développé au cours de l'année 2018 par la Vélostation, les 12 communes de l'agglomération vont accueillir 7 lieux de distribution de Véligo Location. L'agglomération a en outre mis en **révision son schéma directeur cyclable** en vue d'une approbation en 2020.

4

CONTACT

Saint-Quentin-en-Yvelines, Direction des Mobilités

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@iledefrance-mobilites.fr